

18 JUIN 2022

## Note d'information

### Objet : Capitalisation des crédits en classes de licences

Les étudiants des classes de licences ayant des crédits non capitalisés au titre de leurs 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> Années, sont autorisés à capitaliser leurs crédits lors de la session de contrôle qui se déroulera à partir du 28 juin 2022 conformément aux plannings des épreuves qui les concernent et qui seront affichés ultérieurement.

A cet effet, ils sont appelés à présenter une demande au Service des Examens selon le formulaire ci-rattaché(\*) **au plus tard le vendredi 24 juin 2022.**

(\*) Le formulaire est disponible au Service des Examens

P/L'administration



*[Handwritten signature]*

18 JUN 2022

Tunis le,.....

## Demande de Capitalisation de Crédits

Année Universitaire : 2021/2022

MATRICULE	
NOM	
PRENOM	
NATIONALITE	
SPECIALITE	
CLASSE ACTUELLE (2021-2022)	
Mail	
N° TEL	



**Mes crédits non capitalisés sont les suivants :**

Matière	Année Universitaire	Classe
1).....	.....	.....
2).....	.....	.....
3).....	.....	.....
4).....	.....	.....
5).....	.....	.....
6).....	.....	.....
7).....	.....	.....
8).....	.....	.....

**NB : Cette demande doit être  
soigneusement remplie et présentée au  
Service des Examens au plus tard le  
vendredi 24 juin 2022.**

**Signature de l'étudiant**